

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision : 11/03/2020

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, article 31

1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/INFORMATION DE LA SOCIÉTÉ/ ENTREPRISE

Détails du produit

Nom commercial : Désodorisant pour climatiseur à la Lavande/Citron**Numéro d'article :** 49712/49713**Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :** Aucune
autre information pertinente n'est disponible.**Secteur d'utilisation : SU21 Usages grand public :** Ménages privés / Grand public / Consommateurs**SU22 Usages professionnels :** Domaine public (administration, éducation, divertissement, services, artisans)**Catégorie de produit :** Produits d'entretien de l'air PC3**Catégorie de processus :** PROC7 Pulvérisation industrielle , PROC11 Pulvérisation non industrielle**Usage prévu :** Préparation/entretien**Fabricant/Fournisseur :**Chamäleon GmbH
Rudolf-Diesel-Straße 8a,
69115 Heidelberg
Allemagne**Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :**

département de la sécurité des produits

Informations en cas d'urgence : +49 70024112112 (CH)

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange : Classification
selon le règlement (CE) n° 1272/2008

flamme

Aérosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.



STOT SE 3 H336 Peut provoquer de la somnolence ou des étourdissements.

Éléments d'étiquette

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement CLP.

pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

Mot signal Danger

Éléments de l'étiquetage déterminant le danger : 1-

méthoxy-2-propanol

Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mises en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette du produit.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou toute autre source d'inflammation.

P251 Ne pas percer ni brûler, même après usage. P260

Ne pas respirer les vapeurs.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation en vigueur.

Informations Complémentaires:

En l'absence d'une ventilation suffisante, une accumulation de mélanges explosifs est possible.

Autres dangers

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

PBT : Sans objet.

vPvB : Sans objet.

3- COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Caractérisation chimique : Mélanges

Description: Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des ajouts non dangereux.

Composants dangereux :		
CAS : 115-10-6 EINECS : 204-065-8	éther diméthylque	50-<75%

CHAMÁLEON GMBH / RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A / 69115 HEIDELBERG / GERMANY

CHAMÁLEON GMBH
RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A
69115 HEIDELBERG
GERMANY

FON 0049 (0) 6221 - 520 440
FAX 0049 (0) 6221 - 520 449
MAIL INFO@CHAMAELEON-PRODUKTION.DE
WEB WWW.CHAMAELEON-PRODUKTION.DE

Numéro d'index : 603-019-00-8 N° d'enregistrement : 01-2119472128-37	Gaz inflammable 1A, H220 Gaz sous pression (compresseur), H280	
CAS : 107-98-2 EINECS : 203-539-1 Numéro d'index : 603-064-00-3 N° d'enregistrement : 01-2119457435-35	1-méthoxy-2-propanol Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336	25-<50%

Informations Complémentaires: Pour le libellé des phrases de danger énumérées, reportez-vous à la section 16.

4- MESURES DE PREMIERS SECOURS

Description des mesures de premiers secours

Après inhalation : Apporter de l'air frais ; consulter un médecin en cas de symptômes. Après

contact avec la peau : En général, le produit n'irrite pas la peau. Après le contact visuel : Rincer

l'œil ouvert pendant plusieurs minutes sous l'eau courante.

Après avoir avalé : Buvez beaucoup d'eau et aérez la pièce. Appelez immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et différés : Aucune autre information pertinente n'est disponible. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Médias d'extinction

Agents extincteurs appropriés : Utiliser des méthodes d'extinction d'incendie adaptées aux conditions

environnantes. Risques particuliers liés à la substance ou au mélange : Lors du chauffage ou en cas d'incendie,

des gaz toxiques sont produits. Conseils aux pompiers -

Équipement de protection : Dispositif de protection respiratoire buccale.

6- MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Installer un
appareil de protection respiratoire.

Portez un équipement de protection. Éloignez les personnes non protégées. Tenez-vous

à l'écart de toute source d'inflammation.

Précautions environnementales : Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux
souterraines. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Éliminer les matériaux contaminés comme déchets conformément au point 13.

Assurer une ventilation adéquate.

Référence à d'autres sections

Consultez la section 7 pour obtenir des informations sur la manipulation en toute sécurité.

Consultez la section 8 pour obtenir des renseignements sur l'équipement de protection individuelle. Consultez la section 13 pour obtenir des renseignements sur l'élimination des déchets.

7- MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurez une bonne ventilation/évacuation d'air sur le lieu de travail. Informations sur la protection contre les incendies et les explosions :

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur un matériau incandescent.

Tenir toute source d'ignition éloignée. Ne pas fumer.

Gardez un appareil de protection respiratoire à portée de main.

Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles :

Exigences auxquelles doivent répondre les entrepôts et les conteneurs :

Respectez la réglementation officielle relative au stockage des emballages contenant des récipients sous pression. Informations concernant le stockage dans un entrepôt commun : Non requis.

Informations complémentaires sur les conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé.

Classe de stockage : 2 B

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Informations complémentaires concernant la conception des installations techniques : Aucune autre donnée ; voir point 7.

Ingrédients dont les valeurs limites nécessitent une surveillance sur le lieu de travail :	
115-10-6 diméthyl éther	
WEL	Valeur à court terme : 958 mg/m ³ , 500 ppm ; valeur à long terme : 766 mg/m ³ , 400 ppm
107-98-2 1-méthoxy-2-propanol	
WEL	Valeur à court terme : 560 mg/m ³ , 150 ppm ; valeur à long terme : 375 mg/m ³ , 100 ppm ; Sk

Informations Complémentaires: Les listes en vigueur au moment de leur élaboration ont servi de base.

Contrôles d'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène : Lavez-vous les mains avant les pauses et en fin de travail.

N'inhalez pas les gaz, fumées ou aérosols.

Protection respiratoire :

En cas d'exposition brève ou de faible pollution, utiliser un appareil respiratoire à filtration. En cas d'exposition intense ou prolongée, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome.

Filtre A2/P3

Protection des mains : Non requis. Matière des gants :

Non requis. Temps de pénétration du matériau du

gant : Non requis. Protection oculaire : Non requis.

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les bases physiques et propriétés chimiques	
Informations générales	
Apparence:	
Formulaire:	Aérosol
Couleur:	Incolore
Odeur:	Ressemble à l'alcool
Seuil olfactif :	Indéterminé.
valeur du pH :	Indéterminé.
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation : Point d'ébullition initial et plage d'ébullition :	Indéterminé. Non applicable, sous forme d'aérosol.
Point d'éclair:	Non applicable, sous forme d'aérosol.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Sans objet.
Température d'inflammation :	240 °C (464 °F)
Température de décomposition :	Indéterminé.
Propriétés explosives :	Indéterminé.
Limites d'explosion :	
Inférieur:	1,9 % vol.
Supérieur:	26,2 % vol.
Pression de vapeur à 20 °C (68 °F) :	4000 hPa (3000,2 mm Hg)
Densité à 20 °C (68 °F) :	0,7 g/cm ³ (5,8 lbs/gal)
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Taux d'évaporation	Sans objet.

Solubilité dans l'eau / Miscibilité avec l'eau :	Non miscibles ou difficiles à mélanger.
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Indéterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Indéterminé.
Cinématique:	Indéterminé.
Teneur en solvant :	
Solvants organiques :	99,5 %
COV (EC)	---
COV-UE%	725,4 g/l 99,50 %
Teneur en matières solides :	0,1 %
Autres informations	Aucune autre information pertinente n'est disponible.

10- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RéactivitéAucune autre information pertinente n'est disponible.

stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter :Aucune décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereusesAucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviterAucune autre information pertinente n'est disponible.

Matériaux incompatibles :Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Produits de décomposition dangereux :Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Effet irritant primaire :

Corrosion/irritation cutanée :D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Lésions/ irritations oculaires graves :D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Sensibilisation respiratoire ou cutanée :D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Informations toxicologiques complémentaires :

Effets CMR (cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction) Mutagénicité des cellules germinales :

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cancérogénicité :D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour la reproduction :D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. STOT - exposition unique :

CHAMALEON GMBH / RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A / 69115 HEIDELBERG / GERMANY

CHAMALEON GMBH
RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A
69115 HEIDELBERG
GERMANY

FON 0049 (0) 6221 - 520 440
FAX 0049 (0) 6221 - 520 449
MAIL INFO@CHAMALEON-PRODUKTION.DE
WEB WWW.CHAMALEON-PRODUKTION.DE

Peut provoquer de la somnolence ou des vertiges.

Exposition répétée STOT :D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Risque d'aspiration :D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique :	
115-10-6 diméthyl éther	
EC50 / 96 h	155 mg/l (algues)
LC50 / 48 h	> 4000 mg/l (daphnia magna)
LC50 / 96 h	> 4000 mg/l (poisson)

Persistence et dégradabilitéAucune autre information pertinente n'est disponible. Potentiel de

bioaccumulationAucune autre information pertinente n'est disponible. Mobilité dans le sol

Aucune autre information pertinente n'est disponible. Informations écologiques

complémentaires : Remarques générales :

Classe de risque hydrique 1 (Réglementation allemande) (Auto-évaluation) : légèrement dangereux pour l'eau

Ne laissez pas le produit non dilué ou en grande quantité atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou les réseaux d'égouts.

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

PBT :Sans objet.

vPvB :Sans objet.

Autres effets indésirables :Aucune autre information pertinente n'est disponible.

13– CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des

déchets Recommandation

Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas laisser ce produit atteindre le système d'égouts.

Emballage non nettoyé :

Recommandation:

L'élimination doit être effectuée conformément à la réglementation officielle.

L'élimination doit être effectuée conformément à la réglementation officielle.

CHAMALEON GMBH / RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A / 69115 HEIDELBERG / GERMANY

CHAMALEON GMBH
RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A
69115 HEIDELBERG
GERMANY

FON 0049 (0) 6221 - 520 440
FAX 0049 (0) 6221 - 520 449
MAIL INFO@CHAMALEON-PRODUKTION.DE
WEB WWW.CHAMALEON-PRODUKTION.DE

14- INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

Numéro ONU
ADR, IMDG, IATA

ONU1950

Nom d'expédition approprié de l'ONU

ADR

IMDG

IATA

AÉROSOLS DE 1950

AÉROSOLS

AÉROSOLS inflammables

Classe(s) de danger pour le
transport ADR



Classe

Étiquette

2 5F Gaz.

2.1

IMDG, IATA



Classe

Étiquette

2.1

2.1

Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

non réglementé

Risques environnementaux :

Non applicable

Précautions particulières pour l'utilisateur

Avertissement : Gaz.

Numéro d'identification du danger (code Kemler) : -

Numéro EMS :

FD,SU

Code d'arrimage :

SW1 Protégé des sources de chaleur.

SW22 Pour les aérosols d'une capacité maximale de 1 litre :

Catégorie A. Pour les aérosols d'une capacité supérieure à 1 litre :

Catégorie B. Pour les aérosols usagés : Catégorie C, à tenir à l'écart
des zones d'habitation.

Code de ségrégation :

SG69 Pour les AÉROSOLS d'une capacité maximale de 1 litre :

Ségrégation comme pour la classe 9. Stocker « séparé de » la classe 1
sauf pour la division 1.4.

CHAMALEON GMBH / RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A / 69115 HEIDELBERG / GERMANY

CHAMALEON GMBH
RUDOLF-DIESEL-STRASSE 8A
69115 HEIDELBERG
GERMANY

FON 0049 (0) 6221 - 520 440
FAX 0049 (0) 6221 - 520 449
MAIL INFO@CHAMAELEON-PRODUKTION.DE
WEB WWW.CHAMAELEON-PRODUKTION.DE

Pour les AÉROSOLS d'une capacité supérieure à 1 litre : tri
selon la subdivision appropriée de la classe 2. Pour les
AÉROSOLS DÉCHETS :

Ségrégation selon la subdivision appropriée de la classe 2.

Transport en vrac conformément à l'annexe II
de Marpol et au code IBC :

Sans objet.

Transport/Informations complémentaires :

ADR

Quantités limitées (QL)

1L

Quantités exceptionnelles (QE)

Code : E0

Quantité 2 non autorisée

Catégorie Transport

Code de restriction du tunnel

D

IMDG

Quantités limitées (QL)

1L

Quantités exceptionnelles (QE)

Code : E0

Quantité non autorisée

Règlement modèle des Nations Unies:

AÉROSOLS DES ONU 1950, 2.1

15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange :

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE IAucun des ingrédients n'est mentionné.

Catégorie SevesoP3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité admissible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau inférieur150 t

Quantité admissible (tonnes) pour l'application des exigences de niveau supérieur500 t

Réglementations nationales :

Autres réglementations, limitations et réglementations prohibitives

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon le règlement REACH, article 57
Aucun des ingrédients n'est mentionné.

Évaluation de la sécurité chimique :Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

16-AUTRES INFORMATIONS

Phrases pertinentes

H220 Gaz extrêmement inflammable. H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient du gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Abréviations et acronymes :

ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG : Code maritime international pour les marchandises dangereuses ;

IATA : Association internationale du transport aérien

SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques ;

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes ; ELINCS :

Liste européenne des substances chimiques notifiées

CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society) COV :

Composés organiques volatils (États-Unis, UE)

PBT : Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques ;

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes ; vPvB :

Substances très persistantes et très bioaccumulables ; Gaz

inflammables 1A : Gaz inflammables – Catégorie 1A ; Aérosols

1 : Aérosols – Catégorie 1

Gaz comprimés : Gaz sous pression – Gaz comprimés. Liquides inflammables

– Catégorie 3 : Liquides inflammables – Catégorie 3

STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Les informations contenues dans ces fiches sont basées sur l'état actuel des connaissances et la législation nationale en vigueur. Elles fournissent des indications sur les aspects liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement et ne sauraient être interprétées comme une garantie de performance technique ou d'adéquation à des applications particulières.